

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU Lundi 15 octobre 2012

Président : Jean-Marie SAUNIERE

Secrétaire(s) de séance : Sandrine BOUSQUET

Présents : Jean-Marie SAUNIERE, Yolande MILHE, Denis ROUCH, Jérôme HERVOUET, Michèle PICARD, Rachel SCHMITT, Heather MANN

Absents : Daniel MESTRE

Révision des listes électorales :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que conformément à la demande des services de la Préfecture, la commission administrative chargée de ce travail se réunira prochainement afin d'effectuer une première révision des listes électorales 2013/2014.

Hangar intercommunal récupération des eaux de pluie :

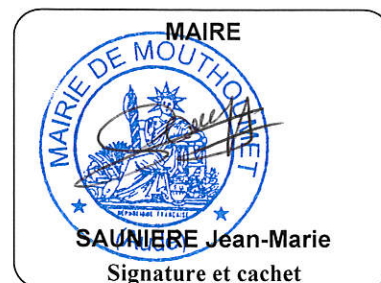
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il réfléchit à l'acheminement des eaux de pluie de la toiture du hangar intercommunal au niveau d'une parcelle communale située au-dessus dudit bâtiment. Cette solution permettra de désengorger les canalisations du lotissement et de ne pas créer de servitudes sur des parcelles privées.

Source "des escanarilles" : circuit d'alimentation de la fontaine

La source des escanarilles alimente en eau la fontaine de la place. L'eau passe dans une conduite qui traverse le lotissement. Afin de pallier tout dommage sur cette canalisation avec les futurs travaux du lotissement, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de mesurer la hauteur de la source et d'envisager un raccordement autrop-plein du château d'eau.

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 19/10/2012



Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Source "La Prade" : mode de mise à disposition de l'eau

Compte tenu des quantités d'eau consommées et afin de faire participer financièrement les utilisateurs, Monsieur le Maire propose d'installer des compteurs divisionnaires. Cette solution pose par ailleurs la question de la fiabilité des installations en cas d'intempéries.

Ordures ménagères : fréquence des collectes

Compte tenu du volume de déchets collecté et de la charge de travail de l'agent technique, à compter du 22 octobre prochain, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la collecte des ordures ménagères s'organise comme suit : de début octobre à fin mai, 2 passages par semaine (lundi, vendredi); De début juin à fin septembre, 3 passages par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Les poubelles devront être désormais sorties à 8h00 au plus tard.

D 613 traversée du village : difficultés de circulation relayées par un habitant

Monsieur le Maire lit en réunion le courrier de Monsieur MARI quant aux difficultés qu'il rencontre pour entrer et sortir de sa propriété au vu des vitesses excessives de circulation. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de saisir le Conseil Général de l'Aude et les services de la gendarmerie. Par ailleurs, il réfléchit à la possibilité de mettre en place un radar à but pédagogique.

Chemin des coupes : aménagement

Le chemin des coupes est dégradé et la circulation devient difficile. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'en cimenter une partie. Il se rapproche d'entreprises pour avoir une évaluation des travaux.

MAIRE



MAIRIE DE MOUTONNET
SAUNIÈRE Jean-Marie
Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU Lundi 15 octobre 2012

Président : Jean-Marie SAUNIERE

Secrétaire(s) de séance : Sandrine BOUSQUET

Présents : Jean-Marie SAUNIERE, Yolande MILHE, Denis ROUCH, Jérôme HERVOUET, Michèle PICARD, Rachel SCHMITT, Heather MANN

Absents : Daniel MESTRE

Appartement ancienne école : révision du loyer

Comme prévu dans le contrat de bail , Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de revaloriser à date anniversaire selon l'indice prévu à cet effet le loyer de M. et Mme Régis BRARDA.

Plan d'eau du Carla : limitation de l'accès

Afin de pallier les nuisances liées au stationnement prolongé de véhicules de type camion ou camping-car,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de mettre en place une barrière à l'entrée du site.

Fusion SYDOM/SMICTOM :

Compte tenu de la qualité de l'information connue à ce jour, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de remettre ce point à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal ultérieur.

Aire de jeux : mise en place d'un plan d'entretien

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de l'intervention du bureau Véritas venu vérifier la qualité des installations de l'aire de jeux pour enfants. Des travaux de réfection et d'entretien régulier sont à prévoir.

Divers :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis des entreprises RAYNAUD et SPIE afin de

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 19/10/2012

Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

raccorder au réseau des eaux usées, l'habitation de M. et Mme HERMAND Laurent ainsi que le lot

n°1 du lotissement communal au réseau France Télécom. Dans le cadre du raccordement au réseau des eaux usées, compte tenu du fait qu'il s'agit de la pose d'un deuxième raccordement, les frais seront supportés à parts égales par la commune et le propriétaire.

La régie des festivités organisera le 3 novembre prochain, une soirée italienne. Monsieur le Maire propose de fixer le prix de la soirée à 12 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants. Vote à l'unanimité.

La commune a reçu un don de la part de l'amicale des chasseurs de Laroque de Fa et de Mouthoumet. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prendre lors d'une prochaine réunion une délibération visant à accepter ce don.

Nuisances causées par les animaux errants

Ces derniers temps, il est constaté une recrudescence d'animaux errants, parfois malades et/ou causant des dégâts sur la commune. Cette situation devient inacceptable, la commune a une part de responsabilité. Aussi, les services de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage vont mettre en terme aux errances de la chienne de chasse, divaguant sur la commune depuis février 2012. Par ailleurs, au vu de la convention signée avec la société de protection animale, un certain nombre de chats malades et/ou errants seront capturés et amenés au refuge de Carcassonne. Un courrier de sensibilisation à ces problèmes sera également envoyé aux habitants.

Station d'épuration : boues

Afin de faciliter le séchage des boues de la station d'épuration, la commune va procéder à l'élégage de plusieurs

MAIRE



SAUNIERE Jean-Marie

Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU Lundi 15 octobre 2012

Président : Jean-Marie SAUNIERE

Secrétaire(s) de séance : sandrine BOUSQUET

Présents : Jean-Marie SAUNIERE, Yolande MILHE, Denis ROUCH, Jérôme HERVOUET, Michèle PICARD, Rachel SCHMITT, Heather MANN

Absents : Daniel MESTRE

arbres. Une réflexion est également menée sur le fait de couvrir les boues en cas de précipitations.

Parc éolien : faisabilité sur le territoire

Il semblerait que la commune de Mouthoumet ne soit pas inscrite dans une zone interdite mais à risques. Par ailleurs, il semblerait qu'une enquête publique soit en cours sur le territoire dont la commune n'a pas connaissance à ce jour.

Parc photovoltaïque :

Monsieur le Maire souhaite relancer la société Soleil du Midi (exploitante du site de Mouthoumet) pour voir l'avancée du projet lié à la création d'un nouveau parc de plus grande taille.

Réorganisation foncière :

Le Conseil Municipal se réunira jeudi 18 octobre à 18h00 pour délibérer sur le nouveau plan de voirie proposé à la suite de la réunion de la commission communale d'aménagement foncier de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage à l'intérieur des locaux administratifs de la mairie.

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 19/10/2012



SAUNIERE Jean-Marie
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

